

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE SAINT-JÉRÔME

RÈGLEMENT NO 0914-000

RÈGLEMENT DÉCRÉTANT DES TRAVAUX DE RÉFECTION DE LONGUES SECTIONS DE PAVAGE, TROTTOIRS, BORDURES, DRAINAGE, ÉCLAIRAGE ET SYSTÈMES DE GESTION DE LA CIRCULATION À DIVERS ENDROITS DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME – ANNÉE 2021, AINSI QU'UN EMPRUNT DE 10 000 000 \$

ATTENDU la présentation du projet de règlement, le dépôt dudit projet de règlement et l'avis de motion numéro AM-14024/20-12-15 donné lors d'une séance ordinaire du Conseil tenue le 15 décembre 2020;

LE CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE SAINT-JÉRÔME DÉCRÈTE CE QUI SUIT:

ARTICLE 1.- Le conseil est autorisé à exécuter des travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage, éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de Saint-Jérôme – Année 2021 (VP 2021-1), tel qu'il appert au devis estimatif préparé par Alexandre Raymond, ing., chargé de projets, et approuvé par Simon Brisebois, ing., chef de Division – conception du Service de l'ingénierie, daté du 20 novembre 2020, lequel fait partie intégrante du présent règlement comme annexe « 1 ».

ARTICLE 2.- Le conseil est autorisé à dépenser une somme de 10 000 000 \$ pour les fins du présent règlement.

ARTICLE 3.- Aux fins d'acquitter les dépenses prévues par le présent règlement, le conseil est autorisé à emprunter une somme de 10 000 000 \$ sur une période de 20 ans.

ARTICLE 4.- Pour pourvoir aux dépenses engagées relativement aux intérêts et au remboursement en capital des échéances annuelles de l'emprunt, il est par le présent règlement imposé et il sera prélevé, annuellement, durant le terme de l'emprunt, sur tous les immeubles imposables situés sur le territoire de la municipalité, une taxe spéciale à un taux suffisant d'après leur valeur telle qu'elle apparaît au rôle d'évaluation en vigueur chaque année.

ARTICLE 5.- S'il advient que le montant d'une affectation autorisée par le présent règlement est plus élevé que le montant effectivement dépensé en rapport avec cette affectation, le conseil est autorisé à faire emploi de cet excédent pour payer toute autre dépense décrétée par le présent règlement et pour laquelle l'affectation s'avérerait insuffisante.

ARTICLE 6.- Le conseil affecte à la réduction de l'emprunt décrété par le présent règlement toute contribution ou subvention pouvant lui être versée pour le paiement d'une partie ou de la totalité de la dépense décrétée par le présent règlement.

Le conseil affecte également au paiement d'une partie ou de la totalité du service de dette, toute subvention payable sur plusieurs années. Le terme de remboursement de l'emprunt correspondant au montant de la subvention sera ajusté automatiquement à la période fixée pour le versement de la subvention.

ARTICLE 7.- Le présent règlement entre en vigueur conformément à la loi.

Le Maire,

STÉPHANE MAHER

La Greffière de la Ville,

MARIE-JOSÉE LAROCQUE, MAP

/sr

Avis de motion :	15 décembre 2020
Présentation :	15 décembre 2020
Adoption :	***
Approbation :	***
Entrée en vigueur :	***




ANNEXE 1
SERVICE DE L'INGÉNIERIE
DEVIS ESTIMATIF

Projet : Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures, drainage
éclairage et systèmes de gestion de la circulation à divers endroits de la Ville de
Saint-Jérôme - Année 2021 (VP 2021-1)

Date : 20 novembre 2020

TRONÇONS	MONTANT PRÉVU
- Rue De Martigny Ouest, entre le boul. Mgr-Dubois et la rue Saint-Georges - 9e Rue, entre le boul. des Laurentides (route 117) et la 20e Avenue - Rue Brière, entre les rues Danis et Magnant - Boul. Grignon, entre les boul. de La Salette et Monseigneur-Dubois - Rue Labelle, entre le boul. Lajeunesse et la rue Scott - Mtée Saint-Nicolas, entre le boul. Roland-Godard et la rue John-F.-Kennedy - Rue John-F.-Kennedy, entre le 5, rue John-F.-Kennedy et la rue De Martigny - Boul. Roland-Godard, entre le 540, boul. Roland-Godard et la rue De Martigny - Avenue du Parc, entre la rue des Hautbois et la rue des Pélicans - Boul. Lajeunesse Est, entre les rues Laviolette et Labelle	7 693 000,00 \$
Services professionnels, frais de règlement, travaux contingents et taxes (± 30%) :	2 307 000,00 \$
GRAND TOTAL DU RÈGLEMENT D'EMPRUNT :	10 000 000,00 \$

Préparé par : 
Alexandre Raymond, ing.
Chargé de projets du Service de l'ingénierie

Approuvé par : 
Simon Brisebois, ing.
Chef de Division - conception du Service de l'ingénierie



LOT 1
LOT 2
LOT 3
LOT 4
LOT 5
LOT 6
LOT 7
LOT 8
LOT 9
LOT 10

BORDEREAU ESTIMATIF

Projet : Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la Ville – Année 2021 (SOUM 2021-1)

Rue De Martigny Ouest, entre le boul. Mgr-Dubois et la rue Saint-Georges
9e Rue, entre le boul. des Laurentides (route 117) et la 20e Avenue
Rue Brière, entre les rues Danis et Magnant
Boul. Grignon, entre le boul. de La Salette et Monseigneur-Dubois
Rue Labelle, entre le boul. Lajeunesse et la rue Scott
Mtée Saint-Nicolas, entre le boul. Roland-Godard et la rue John-F.-Kennedy
Rue John-F.-Kennedy, entre le 5 rue John-F.-Kennedy et la rue De Martigny
Boul. Roland-Godard, entre le 540, boul. Roland-Godard et la rue De Martigny
Avenue du Parc, entre la rue des Hautbois et la rue des Péllicans
Boul. Lajeunesse Est, entre les rues Laviolette et Labelle

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL (LOTS 1 À 10)	QTÉ APPROX. <i>a</i>	UNITÉ	PRIX UNITAIRE <i>b</i>	MONTANT TOTAL CALCULÉ <i>c = a × b</i>
1.0	TROTTOIRS ET BORDURES				
1.1	Trottoir monolithique en béton	5 880,0	m ca.	130,00 \$	764 400,00 \$
1.2	Trottoir dalle en béton	370,0	m ca.	155,00 \$	57 350,00 \$
1.3	Treillis métallique pour trottoir monolithique	1 000,0	m ca.	16,00 \$	16 000,00 \$
1.4	Bordure en béton	3 360,0	m lin.	130,00 \$	436 800,00 \$
1.5	Barres d'armature pour bordure en béton	0,0	m lin.	- \$	- \$
1.6	Enlèvement :				
1.6.1	. de trottoirs	6 250,0	m ca.	25,00 \$	156 250,00 \$
1.6.2	. de bordures en béton	565,0	m lin.	25,00 \$	14 125,00 \$
1.6.3	. de bordures en enrobé bitumineux	2 115,0	m lin.	25,00 \$	52 875,00 \$
1.7	Accotement de pavage 65 mm, incluant fondation de 300 mm	1 830,0	m ca.	62,00 \$	113 460,00 \$
1.8	Musoir de béton	150,0	m ca.	235,00 \$	35 250,00 \$
SOUS-TOTAL SECTION 1.0 (TROTTOIRS ET BORDURES):					1 646 510,00 \$

2.0	RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC				
2.1	Localisation des services municipaux par une firme spécialisée	9,0	global	2 100,00 \$	18 900,00 \$
2.2	Enlèvement de puisard	6,0	unité	550,00 \$	3 300,00 \$
2.3	Nouveau puisard	0,0	unité	7 900,00 \$	- \$
2.4	Remplacement de puisard	0,0	unité	4 900,00 \$	- \$
2.5	Puisard à déplacer	0,0	unité	2 000,00 \$	- \$
2.6	Bouche à clé de branchement à réparer	0,0	unité	800,00 \$	- \$
2.7	Ajustement d'accessoires :				
2.7.1	. regard	91,0	unité	595,00 \$	54 145,00 \$
2.7.2	. puisard	89,0	unité	625,00 \$	55 625,00 \$
2.7.3	. bouche à clé	102,0	unité	570,00 \$	58 140,00 \$
2.8	Fournitures et installation de pièces :				
2.8.1	. cadre, tampon et guideur de regard (ajustable)	50,0	unité	1 900,00 \$	95 000,00 \$
2.8.2	. anneau d'ajustement (125 mm à 200 mm)	0,0	unité	67,00 \$	- \$
2.8.3	. anneau d'ajustement (225 mm à 300 mm)	0,0	unité	95,00 \$	- \$
2.8.4	. cadre, grille antivélo et guideur de puisard (ajustable)	49,0	unité	1 800,00 \$	88 200,00 \$
2.8.5	. tête de puisard (type T-1)	0,0	unité	235,00 \$	- \$
2.8.6	. couvercle pour tube-allonge flottant de bouche à clé	68,0	unité	175,00 \$	11 900,00 \$
2.8.7	. tube-allonge flottant de bouche à clé (686 mm)	68,0	unité	700,00 \$	47 600,00 \$
2.8.8	. tube-allonge de bouche à clé (extension)	15,0	unité	70,00 \$	1 050,00 \$
2.8.9	. partie inférieure de bouche à clé (base)	2,0	unité	95,00 \$	190,00 \$
2.9	Ponceau à enlever	1 200,0	m lin.	85,00 \$	102 000,00 \$
2.10	Fossé à profiler	1 200,0	m lin.	35,00 \$	42 000,00 \$
2.11	Empierrement calibre 200-100mm, incluant géotextile type V	240,0	m ca.	60,00 \$	14 400,00 \$

**BORDEREAU ESTIMATIF**

Projet : Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la Ville – Année 2021 (SOUM 2021-1)

LOT 1
LOT 2
LOT 3
LOT 4
LOT 5
LOT 6
LOT 7
LOT 8
LOT 9
LOT 10

Rue De Martigny Ouest, entre le boul. Mgr-Dubois et la rue Saint-Georges
9e Rue, entre le boul. des Laurentides (route 117) et la 20e Avenue
Rue Brière, entre les rues Danis et Magnant
Boul. Grignon, entre les boul. de La Salette et Monseigneur-Dubois
Rue Labelle, entre le boul. Lajeunesse et la rue Scott
Mtée Saint-Nicolas, entre le boul. Roland-Godard et la rue John-F.-Kennedy
Rue John-F.-Kennedy, entre le 5 rue John-F.-Kennedy et la rue De Martigny
Boul. Roland-Godard, entre le 540, boul. Roland-Godard et la rue De Martigny
Avenue du Parc, entre la rue des Hautbois et la rue des Pélicans
Boul. Lajeunesse Est, entre les rues Laviolette et Labelle

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL (LOTS 1 À 10)	QTÉ APPROX. a	UNITÉ	PRIX UNITAIRE b	MONTANT TOTAL CALCULÉ c = a × b
2.12	Ponceaux TBA CLIV 450mmØ, incluant extrémités biseautés	240,0	m lin.	550,00 \$	132 000,00 \$
SOUS-TOTAL SECTION 2.0 (RÉSEAUX D'ÉGOUTS ET D'AQUEDUC) :					724 450,00 \$

3.0	VOIRIE				
3.1	Pulvérisation - malaxage du pavage et des fondations granulaires	49 330,0	m ca.	10,00 \$	493 300,00 \$
3.2	Enlèvement du pavage	0,0	m ca.	6,50 \$	- \$
3.3	Correction granulométrique, pierre concassée 5-20 mm	4 900,0	t mét.	22,00 \$	107 800,00 \$
3.4	Fondations granulaires 300 mm, MG 20	1 560,0	m ca.	27,00 \$	42 120,00 \$
3.5	Fondations granulaires 400 mm, MG 112	0,0	m ca.	25,00 \$	- \$
3.6	Rechargement de l'accotement, G.B.C.	0,0	t mét.	37,00 \$	- \$
3.7	Déblai de 2 ^e classe	0,0	m cu.	40,00 \$	- \$
3.8	Remblai de 2 ^e classe	0,0	m cu.	35,00 \$	- \$
3.9	Planage :				
3.9.1	.50 mm (chaussée)	25 470,0	m ca.	6,00 \$	152 820,00 \$
3.9.2	.40 mm (pont)	550,0	m ca.	11,00 \$	6 050,00 \$
3.10	Liant d'accrochage :				
3.10.1	.0,20 L/m ² - sur enrobé neuf	49 330,0	m ca.	1,00 \$	49 330,00 \$
3.10.2	.0,30 L/m ² - sur enrobé plané	23 035,0	m ca.	1,00 \$	23 035,00 \$
3.11	Pavage :				
3.11.1	.ESG-10	2 751,0	t mét.	120,00 \$	330 120,00 \$
3.11.2	.50mm - ESG-10	37 415,0	m ca.	16,00 \$	598 640,00 \$
3.11.3	.70mm - ESG-10	19 250,0	m ca.	30,00 \$	577 500,00 \$
3.11.4	.60mm - ESG-14	0,0	m ca.	21,00 \$	- \$
3.11.5	.70mm - ESG-14	34 430,0	m ca.	25,00 \$	860 750,00 \$
3.11.6	.80mm - ESG-14	19 250,0	m ca.	32,00 \$	616 000,00 \$
3.11.7	.65mm - MUN-10	7 980,0	m ca.	60,00 \$	478 800,00 \$
3.12	Rapiéçage de l'enrobé :				
3.12.1	.manuel - EC-10	0,0	t mét.	145,00 \$	- \$
3.13	Réfection du passage à niveau	2,0	global	15 000,00 \$	30 000,00 \$
SOUS-TOTAL SECTION 3.0 (VOIRIE) :					4 336 265,00 \$

4.0	RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER				
4.1	Réfection d'aménagements et entrées privées :				
4.1.1	.pavé-uni	850,0	m ca.	130,00 \$	110 500,00 \$
4.1.2	.nouveau pavé-uni	500,0	m ca.	255,00 \$	127 500,00 \$
4.1.3	.réfection de muret	47,0	m ca.	530,00 \$	24 910,00 \$
4.1.4	.bordure préfabriquée privée	32,0	m lin.	100,00 \$	3 200,00 \$
4.1.5	.pierre naturelle	0,0	m ca.	250,00 \$	- \$

**BORDEREAU ESTIMATIF**

Projet : Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la Ville – Année 2021 (SOUV 2021-1)

LOT 1
LOT 2
LOT 3
LOT 4
LOT 5
LOT 6
LOT 7
LOT 8
LOT 9
LOT 10

Rue De Martigny Ouest, entre le boul. Mgr-Dubois et la rue Saint-Georges
9e Rue, entre le boul. des Laurentides (route 117) et la 20e Avenue
Rue Brière, entre les rues Danis et Magnant
Boul. Grignon, entre les boul. de La Salette et Monseigneur-Dubois
Rue Labelle, entre le boul. Lajeunesse et la rue Scott
Mtée Saint-Nicolas, entre le boul. Roland-Godard et la rue John-F.-Kennedy
Rue John-F.-Kennedy, entre le 5 rue John-F.-Kennedy et la rue De Martigny
Boul. Roland-Godard, entre le 540, boul. Roland-Godard et la rue De Martigny
Avenue du Parc, entre la rue des Hautbois et la rue des Pélicans
Boul. Lajeunesse Est, entre les rues Laviolette et Labelle

ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL (LOTS 1 À 10)	QTÉ APPROX. a	UNITÉ	PRIX UNITAIRE b	MONTANT TOTAL CALCULÉ c = a x b
4.2	Clôture à enlever	0,0	m.lin.	10,00 \$	- \$
4.3	Clôture à mailles de chaîne, h=1,2m (voir devis)	0,0	m.lin.	91,00 \$	- \$
4.4	Enlèvement de glissière existante en T.O.G	0,0	m.lin.	22,00 \$	- \$
4.5	Réfection de clôture de bois peint	0,0	m.lin.	215,00 \$	- \$
4.6	Engazonnement par plaques incluant 150 mm de terre végétale	11 300,0	m ca.	20,00 \$	226 000,00 \$
4.7	Réfection de gazon synthétique	30,0	m ca.	120,00 \$	3 600,00 \$
4.8	Ensemencement hydraulique type 1 incluant 150 mm de terre végétale	1 800,0	m ca.	10,00 \$	18 000,00 \$
4.9	Arbre 70 mm Ø :		-		
4.9.1	.Syringa reticulata « Ivory Silk »	16,0	unité	1 000,00 \$	16 000,00 \$
4.9.2	.Acer saccharinum « »	0,0	unité	870,00 \$	- \$
4.9.3	.Acer tataricum «Hot Wings »	16,0	unité	1 000,00 \$	16 000,00 \$
4.9.4	.Celtis Occidentalis « »	16,0	unité	1 000,00 \$	16 000,00 \$
4.9.5	.Gleditsia triacanthos « »	0,0	unité	900,00 \$	- \$
4.9.6	.Ulmus davidiana « »	0,0	unité	895,00 \$	- \$
4.10	Dalle de béton, 35 MPa avec treillis métallique pour abribus (1,8 x 3,4 m)	0,0	unité	1 800,00 \$	- \$
4.11	Poteau de béton armé coulé en place	0,0	unité	1 725,00 \$	- \$
4.12	Garde-fou à réinstaller	0,0	m.lin.	165,00 \$	- \$
4.13	Glissière de béton à enlever et réinstaller	0,0	global	4 500,00 \$	- \$
4.14	Dalle de béton, 35 MPa avec treillis métallique pour table de Pique-Nique (2,5mx2,5m)	0,0	m ca.	1 800,00 \$	- \$
4.15	Table de Pique-Nique en plastique recyclé, voir devis	0,0	unité	1 600,00 \$	- \$
SOUS-TOTAL SECTION 4.0 (RÉFECTION ET AMÉNAGEMENT PAYSAGER) :					561 710,00 \$

5.0	SIGNALISATION ET MARQUAGE				
5.1	Effacement de marquage de chaussée	0,0	global	1 055,00 \$	- \$
5.2	Prémarquage de la chaussée (rondelles auto-adhésives et délinéateurs auto-adhésifs temporaires)	9,0	global	1 000,00 \$	9 000,00 \$
5.3	Marquage de la chaussée	10,0	global	14 000,00 \$	140 000,00 \$
5.4	Enlèvement et disposition d'un poteau existant	0,0	unité	140,00 \$	- \$
5.5	Nouveau poteau rond, 60 mm Ø	0,0	unité	345,00 \$	- \$
5.6	Nouveau poteau carré	0,0	unité	325,00 \$	- \$
5.7	Enlèvement d'un panneau existant	0,0	unité	60,00 \$	- \$
5.8	Déplacement d'un panneau existant	0,0	unité	95,00 \$	- \$
5.9	Panneau à fournir et installer :		-		
5.9.1	.300 mm x 450 mm	0,0	unité	86,00 \$	- \$
5.9.2	.300 mm x 450 mm Recto-Verso	0,0	unité	98,00 \$	- \$
5.9.3	.450 mm x 300 mm	0,0	unité	84,00 \$	- \$

**BORDEREAU ESTIMATIF**

Projet : Travaux de réfection de longues sections de pavage, trottoirs, bordures et drainage à divers endroits de la Ville – Année 2021 (SOUM 2021-1)

LOT 1
LOT 2
LOT 3
LOT 4
LOT 5
LOT 6
LOT 7
LOT 8
LOT 9
LOT 10


Rue De Martigny Ouest, entre le boul. Mgr-Dubois et la rue Saint-Georges
9e Rue, entre le boul. des Laurentides (route 117) et la 20e Avenue
Rue Brière, entre les rues Danis et Magnant
Boul. Grignon, entre les boul. de La Salette et Monseigneur-Dubois
Rue Labelle, entre le boul. Lajeunesse et la rue Scott
Mtée Saint-Nicolas, entre le boul. Roland-Godard et la rue John-F.-Kennedy
Rue John-F.-Kennedy, entre le 5 rue John-F.-Kennedy et la rue De Martigny
Boul. Roland-Godard, entre le 540, boul. Roland-Godard et la rue De Martigny
Avenue du Parc, entre la rue des Hautbois et la rue des Pélicans
Boul. Lajeunesse Est, entre les rues Laviolette et Labelle


ART.	DESCRIPTION DU TRAVAIL (LOTS 1 À 10)	QTÉ APPROX. <i>a</i>	UNITÉ	PRIX UNITAIRE <i>b</i>	MONTANT TOTAL CALCULÉ <i>c = a × b</i>
5.9.4	. 450 mm x 450 mm	0,0	unité	86,00 \$	- \$
5.9.5	. 600 mm x 300 mm	0,0	unité	90,00 \$	- \$
5.9.6	. 600 mm x 600 mm	0,0	unité	101,00 \$	- \$
5.9.7	. 600 mm x 750 mm	0,0	unité	114,00 \$	- \$
SOUS-TOTAL SECTION 5.0 (SIGNALISATION ET MARQUAGE):					149 000,00 \$

6.0	ÉCLAIRAGE DE RUE ET FEUX DE CIRCULATION				
6.1	Boucle de détection à remplacer (provision)	6,0	unité	3 860,00 \$	23 160,00 \$
6.2	Gaine pour futures conduites électriques en PVC DR-35 150Ø avec bouchons aux extrémités	0,0	m lin.	125,00 \$	- \$
6.3	Remplacement des boucles de détection par des systèmes de détection aérienne	1,0	global	200 000,00 \$	200 000,00 \$
SOUS-TOTAL SECTION 6.0 (ÉCLAIRAGE DE RUE ET FEUX DE CIRCULATION):					223 160,00 \$

7.0	DIVERS				
7.1	Affiche de chantier	21,0	unité	1 000,00 \$	21 000,00 \$
7.2	Bollards, système de contrôle et barrière automatisé à déplacer	0,0	global	22 905,00 \$	- \$
7.3	Excavation de 1 ^{re} classe (roc)	0,0	m cu.	170,00 \$	- \$
7.4	Excavation de matériaux instables	0,0	m cu.	77,00 \$	- \$
7.5	Mobilisation pour nettoyage de rues environnantes au balai mécanique	15,0	unité	700,00 \$	10 500,00 \$
7.6	Mobilisation pour abat-poussière	8,0	unité	1 775,00 \$	14 200,00 \$
7.7	Puits d'exploration	6,0	unité	1 034,17 \$	6 205,00 \$
7.8	Déboisement (abattage et essouchement)	0,0	m ca.	22,00 \$	- \$
SOUS-TOTAL SECTION 7.0 (DIVERS):					51 905,00 \$

TOTAL : 7 693 000,00 \$

Préparé par : 
Alexandre Raymond, ing.
Chargé de projets du Service de l'ingénierie

Approuvé par : 
Simon Brisebois, ing.
Chef de Division - conception
Service de l'ingénierie